

# Les AME

⇒ Deux sortes d'AME

⇒ L'AME de base

⇒ L'AME complémentaire

# L'AME de base

- ⇒ Les personnes ayant l'AME de base ne possèdent pas de carte vitale mais une attestation papier de droits AME
- ⇒ Leur numéro d'immatriculation est provisoire et commence généralement par 7 ou 8
- ⇒ En télétrans FSE dégradée possible en théorie mais ça ne marche pas
- ⇒ Faire une feuille papier
- ⇒ Facturation en 100%

# L'AME complémentaire

- ⇒ Les personnes ayant l'AME complémentaire possèdent une carte vitale et une attestation papier de droits AME
- ⇒ Leur numéro d'immatriculation est définitif et commence généralement par 1 ou 2
- ⇒ **En télétrans FSE sécurisée**
- ⇒ Facturation en 100% dont 60% AMO et 40% AMC